

Saint Jean sur Mayenne, le 15/03/2019

Elèves de CM1-CM2
Ecole publique Elise Freinet
Le Roquet du Verger
53240 St Jean sur Mayenne
Tél : 02.43.37.63.48
ce.0530912d@ac-nantes.fr

OBJET : Demande d'informations concernant la protection de l'environnement à Saint Jean sur Mayenne

Monsieur le Maire,

Nous, élèves de l'Eco-école Elise Freinet, nous vous écrivons suite à notre réunion du comité de pilotage et de notre journée sur le climat, vendredi 15 mars 2019. Nous souhaitons agir contre le réchauffement climatique et ainsi vous faire quelques propositions :

- **Nous pensons qu'il faut limiter la durée d'éclairage des lampadaires dans notre commune et peut-être en enlever si possible. Est-ce que les lampadaires consomment beaucoup ?**
 - Auparavant, l'amplitude horaire était de 6h du matin à 23h. Aujourd'hui, l'amplitude est de 6h30 à 22h. Ils ont aussi mis en place un éclairage avec déclenchement près de la mairie et ils ont remplacé les néons par de la LED. Par contre, en effet deux lieux à Saint Jean sur Mayenne sont encore trop éclairés, le Rond-point du Vignot et le passage piéton près du pont de l'Ernée. Ils réfléchissent à une solution.
 - C'est « Territoire d'Energie Mayenne qui dépanne les lampadaires et les horloges. Il y a 7 armoires avec horloges astronomiques (intelligentes) qui en fonction de la lumière du jour et de l'heure actionne les lampadaires.
 - M. Le maire nous a donné aussi les endroits des deux défibrillateurs de la commune : près du terrain de foot et à côté de la mairie près des toilettes publiques
 - **Nous pensons qu'il est important de ne plus utiliser de produits toxiques pour l'entretien des espaces verts. Utilisez-vous toujours des produits chimiques pour l'entretien du cimetière et du terrain de football ?**
 - Concernant le terrain de football, ils utilisent du vinaigre très concentré et du gros sel mais sur des périodes de 3 jours sans pluie par contre concernant le cimetière et seulement le cimetière, ils utilisent encore des produits phytosanitaires autorisés car c'est un sol avec des cailloux, très difficile à traiter. Il y a beaucoup de pissenlits en ce moment.
 - **Pouvons-nous avoir les relevés de compteur de notre consommation d'électricité et d'eau ? Est-elle importante ?**
 - Pour le moment, il est difficile d'avoir un comparatif chiffré car les factures d'électricité de 2018 sont tardives...Nous pourrions vous fournir des chiffres à la rentrée prochaine. Il est par contre tout à fait possible de faire le relevé manuellement au compteur de l'école. Prendre le matin en arrivant à l'école et le soir lorsque les élèves partent puis appliquer des éco-gestes pour voir la différence (éteindre les veilles d'ordinateurs). Concernant l'eau, l'école n'est pas une grande consommatrice d'eau.

- **Serait-il possible de mettre des panneaux solaires et photovoltaïques seulement sur les bâtiments publics pour économiser de l'énergie ?**
- La mairie a hésité à investir dans des panneaux solaires pour le nouveau bâtiment de l'école par exemple mais il faut savoir que c'est un investissement très important au départ, il faut attendre 10 ans pour l'amortir réellement. Les budgets des municipalités sont serrés et il faut faire des choix. Cependant, ils y réfléchissent pour la salle des fêtes de l'Aquarelle car le toit sera à refaire. Il faut aussi savoir que le recyclage des panneaux solaires pour le moment, se fait à l'étranger... Est-ce écologique ?
- **Avez-vous placé des mousseurs sur tous les robinets des lieux publics ? Si non, lesquels n'en ont pas ?**
- En effet, aucun bâtiment public n'est équipé de mousseurs. C'est une très bonne idée et ils vont y remédier même dans l'école.
- **Nous souhaiterions essayer de relancer le projet du pédibus. Veuillez trouver ci-joint le questionnaire à destination des Saint Jeannais et pourriez-vous le distribuer ou l'envoyer par mail ?**
- Le courrier et le questionnaire réalisés et proposés par les enfants sont bien faits et ils proposent de les publier dans le bulletin municipal prochain.
- **Nous avons appris que la mare sera reconstruite sur le sentier, et nous souhaiterions y participer comme nos aînés (faire un plan, donner nos idées et faire des plantations...etc.). Où sera-t-elle creusée ? Comment ? Pourrions-nous installer des nichoirs, des hôtels et des spirales à insectes, une jachère fleurie, afin que l'espace corresponde au panneau (n°16) « Les aménagements qui favorisent la biodiversité » ?**
- Oui en effet, la mare pédagogique créée par l'école publique du chemin des P'tits curieux sera déplacée plus près du sentier pédagogique et elle sera communale, donc ouverte au public. Dans le cadre de la journée citoyenne du 25 mai, une équipe se chargera de creuser à nouveau une mare dans un endroit creux marécageux près de la passerelle au bord de l'Ernée. Le lieu a été défini par un technicien de rivière. Ils souhaitent ne pas utiliser de bêche et qu'elle soit la plus naturelle possible (y ajouter de l'argile si besoin...).
- Bien sûr, deux ou trois enfants de l'école seront présents ce jour en tant que reporters.
- Les élèves pourront proposer à nouveau un plan, et par la suite installer dans ce lieu des nichoirs, hôtels et spirales à insectes, une cabane à hérisson dans l'arboretum. Ils pourront aussi récupérer les plantes de leur ancienne mare avec l'aide de M. Mermet, un employé communal, pour les replacer dans la nouvelle mare en espalier.
- Le maire ajoute qu'il prévoit d'introduire dans ce grand espace des moutons pour faire de l'éco-pâturage (ils réfléchissent aussi à d'autres espèces animales). L'idée serait de faire de cet espace, un lieu de détente, sur le sentier pédagogique, proche de l'aire de camping-car, des jeux des enfants... il faudra bien entendu sécuriser la mare.
- L'école a obtenu une aide financière de la BPO à hauteur de 1000€ pour aider au financement de cette mare et à l'entretien du sentier. D'ailleurs certains panneaux ont malheureusement déjà subi du vandalisme. Il faudra réparer. De plus, il faudra modifier le numéro du panneau de « la mare et des aménagements favorisant la biodiversité » du sentier et sur la plaquette car il changera de place aussi.

- **Enfin, organiser un concours de ramassage de déchets.**
- **Un chantier ramassage de déchets est proposé aux habitants de St Jean sur Mayenne lors de la journée citoyenne. Le maire fait appel aux enfants intéressés.**

Nous comptons, Monsieur Le Maire, sur votre soutien et veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Les élèves de la classe CM1-CM2
de l'Eco-école Elise Freinet

Fait le 15/03/2019 à Saint Jean sur Mayenne

Questionnaire du projet d'un pédibus à Saint Jean sur Mayenne
Réalisé par les élèves de CM1-CM2 de l'Eco-école publique Elise Freinet

Un pédibus est un moyen de déposer les enfants à l'école à pieds, accompagnés par des adultes.

1) Seriez-vous intéressé(e) par un pédibus ? _____

2) Combien d'enfants avez-vous et quel âge ont-ils ? _____

3) Où habitez-vous ? _____

4) Souhaiteriez-vous une ligne près de chez vous ? _____

Si oui, à quel endroit souhaiteriez-vous un arrêt ? _____

5) Voudriez-vous faire partie de l'association qui organisera le projet du pédibus ? _____

Si oui, voudriez-vous être organisateur et faire partie du conseil d'administration ? _____

Si oui, quel rôle ?

- président(e)
- secrétaire
- trésorier(ère)
- Vice-président(e)
- Vice-secrétaire
- Vice-trésorier(ère)

6) Voudriez-vous être accompagnateur ? _____

Si oui, quels horaires vous conviendraient ? Avant l'école et/ou après l'école :

Nom : _____ Prénom _____

E-mail : _____ @ _____ et Tel : _____

Merci de votre participation,
Les élèves de CM1-CM2
Eco-école publique Elise Freinet